



# LES TERRITORIAUX DU BOUCAU

06 76 29 92 02

CGT TERRITORIAUX  
BOUCAU  
SERVICE TECHNIQUE

Boucau le 8 juin 2021

Objet : Préavis de grève local journée du 15 juin.

A Monsieur le Maire, Président du CCAS,  
Mairie de Boucau

Monsieur le Maire, et Président,

Le lundi 7 juin, la CGT a déposé un préavis de grève concernant la journée d'action Fonction Publique du 15 juin.

Les agents nous ont demandé de lier également celui-ci aux problèmes locaux. A diverses reprises, nous vous avons fait part d'un grand malaise existant dans notre collectivité locale, ainsi qu'au CCAS.

Celui-ci se traduit par le départ de collègues, par un nombre de plus en plus important de mal être au travail, des collègues souffrent de l'ambiance, et du management par la hiérarchie. Cette situation ne peut continuer et nous vous demandons de prendre au sérieux ces questions.

Les questions d'emplois, la titularisation, le recrutement par des fonctionnaires, sont des points cruciaux pour un service public local de qualité.

Le remplacement également dans les plus brefs délais d'agents en maladie ou en stage est aussi un axe central car cela amène des tensions qui pèsent dans les services.

Nous demandons dans les plus brefs délais :

## **1 Le recrutement d'un agent au service des fêtes et Cérémonies.**

Le collègue a intégré son nouveau poste au 1er avril, à ce jour, pas encore de recrutement. jusqu'à quand allons-nous attendre ?

## **2 Le recrutement dans les plus brefs délais des deux agents au garage**

## **3 La création d'un poste administratif au niveau du CCAS.**

Les collègues du service nous ont fait part de difficultés importantes d'assumer l'ensemble des missions. Lors d'une rencontre, nous avons déjà abordé ce point, un accord de principe semblait trouvé. Un poste est vacant. Il y a urgence à recruter.

## **4 Le remplacement de l'agent RH au CCAS puisque vous ne souhaitez pas le conserver.**

### **5 Le Remplacement dans les écoles personnel ATSEMS.**

On nous a fait part de difficultés de remplacement du personnel ATSEM, nous demandons que lorsqu'il y a une agente absente, elle soit remplacée dans les plus brefs délais, même pour les petits remplacements. Pourquoi ne pas créer un pôle volant d'atsems remplaçantes ?

### **6 Le remplacement des personnels adjoints Techniques dans les écoles.**

Nous souhaiterions qu'un volant de remplaçantes soit créé.

### **7 Le remplacement à temps complet d'un collègue au service Voirie.**

Un collègue est absent depuis de long mois au service entretien. Il semble qu'il ne reprenne pas le travail, nous demandons son remplacement dans les plus brefs délais.

**8 Le remplacement dans les plus brefs délais du collègue qui va partir en disponibilité au stade (service espaces verts).**

**9 Deux nouvelles collègues vont partir dans les services de la Mairie, nous demandons leurs remplacements dans les plus brefs délais.**

### **10 L'augmentation de l'indemnité de transport pour les agents sociaux au CCAS.**

Cette indemnité existe déjà mais à un niveau très faible qui est loin de couvrir les frais occasionnés par nos collègues. Le conseil supérieur de la Fonction publique le 23/09/20 a voté à l'unanimité une revalorisation de celle-ci. Nous demandons l'application de cette revalorisation à hauteur du plafond soit 615€ annuel.

### **11 Le respect de l'accord local sur les titularisations au CCAS, titularisations sur le temps de travail réel effectué.**

Il se trouve qu'aujourd'hui, des agentes ont été titularisées mais pas sur le temps de travail réellement effectué.

### **12 Le respect du temps de travail à 35h00 hebdomadaire du lundi au vendredi au CCAS.**

La question de l'augmentation du pouvoir d'achat se pose fortement, depuis des années nous subissons le blocage de la valeur du point d'indice. La CGT fait des propositions comme l'augmentation immédiate de 10% du point d'indice, l'intégration des primes dans le traitement, de meilleurs déroulements de carrière, la reconnaissance des qualifications.

La journée d'action du 15, portera aussi ces points, localement vous avez la possibilité de revaloriser le régime indemnitaire, ainsi que la participation à la santé et à la prévoyance.

#### **Nous demandons :**

- La revalorisation de 1 point du coefficient de l'IAT (régime indemnitaire) pour toutes et tous.
- Une augmentation de 10€ mensuel de la participation à la santé et à la prévoyance.

Les collègues grévistes porteront avec nous l'ensemble de ces revendications !

Dans l'attente de vous rencontrer pour échanger sur les réponses à ces revendications, veuillez agréer Monsieur le Maire, et Président nos respectueuses salutations.